

QUELLES SONT LES QUESTIONS LES PLUS POSEES ?

Est-ce que cela change quelque chose pour la santé?

NON. Efficace et sûr, un médicament générique est semblable au médicament original. Comme tout médicament, il répond à des exigences strictes et sa qualité est irréprochable.

Tous les médicaments existent-ils sous la forme générique ?

NON. Les médicaments dont la découverte est encore protégée par un brevet n'existent pas sous forme générique. Ce n'est qu'une fois le brevet arrivé à échéance que le médicament peut devenir un médicament générique.

Combien existe-t-il de médicaments génériques ?

Il en existe un très grand nombre. Ils sont disponibles sous de nombreuses formes : comprimés, gélules, sirops, crèmes, pommades, collyres, ampoules...

Qui peut proposer des médicaments génériques ?

- ✓ le médecin
- ✓ le pharmacien a le droit de délivrer un médicament générique à la place du médicament prescrit sur l'ordonnance. C'est le droit de substitution.

Pourquoi privilégier les médicaments génériques ?

En acceptant un médicament générique, vous participez activement aux économies de la Sécurité Sociale. Les économies réalisées contribuent à la maîtrise des dépenses de santé. C'est une façon de prendre en main votre santé.

DUQC-Service Communication CPN et SOTRES Lorraine

FICHE CONSEIL n°3

LES MEDICAMENTS GENERIQUES

*La santé n'a pas de prix... Mais elle a un coût.
Les médicaments génériques permettent de
bien se soigner en dépensant moins.*



La Commission du Médicament
et des Dispositifs Médicaux Stériles
Septembre 2005

LES MEDICAMENTS GENERIQUES

Un médicament générique est un médicament dont l'efficacité est identique à celle du médicament original (princeps). Tombé dans le domaine public, ce dernier n'est plus protégé par un brevet. D'autres laboratoires pharmaceutiques peuvent fabriquer et commercialiser ce médicament sous forme de médicaments génériques.

LE NOM

Un médicament générique peut être nommé

- ✓ soit sous le nom scientifique du principe actif (ou Dénomination Commune) suivi du nom du laboratoire qui le commercialise
- ✓ soit sous un nom de marque suivi du suffixe "Gé"

Exemple fictif

Princeps	GELAFORME
Génériques	VITALIPRAM Eurolabo TOP-FORM Gé

Un médicament générique, c'est

- ❖ une même molécule active
- ❖ une même efficacité
- ❖ une même sécurité
- ❖ un même taux de remboursement

LA PRESENTATION

C'est le même médicament même si la marque, la boîte et l'apparence sont différentes.

Un exemple avec un médicament et ses génériques



LE PRIX

La vraie différence par rapport au médicament original, c'est son prix. Le médicament générique coûte environ 30% moins cher. Pourquoi?

prix princeps = coût de la recherche + coût de la fabrication

prix générique = coût de la fabrication uniquement

Le TFR est le Tarif Forfaitaire de Responsabilité. Il fixe le même taux de remboursement pour le médicament princeps que pour ses génériques. Il arrive parfois que le médicament princeps soit plus cher que le générique. Si vous préférez un médicament de marque (princeps), alors la différence de prix restera à votre charge.